Trame du mémoire technique

1. **Organisation générale et moyens de l'entreprise pour la réalisation des prestations** (10 points)
   1. Organisation générale de l’entreprise : présentation d’un organigramme de l’entreprise, indiquant les fonctions de production et support. (2 points)
   2. Moyens humains de l’entreprise pour la réalisation des prestations, hors test d’étanchéité : personnels mobilisables (techniciens et responsable en charge du marché) avec indication de leurs qualifications et formations en lien avec l’objet du marché (7 points)
   3. Moyens matériels de l’entreprise pour la réalisation des prestations hors test d’étanchéité (1 point)
2. **Fiches techniques des matériels susceptibles d’être mis en œuvre dans le cadre du marché** (5 points)

Limité à 5 fiches techniques représentatives des matériels maximum (traversée multicâble neuve et en réhabilitation, rectangulaire et circulaire ; module élastomère), avec indication de la provenance des matériels et conformité IEM/NRBC.

1. **Proposition de gammes de maintenance d’une traversée multicâble** (5 points)

En référence à l’article 2.6.4 du CCTP : fourniture d’un projet détaillé de gamme de maintenance pour une traversé multicâble.

1. **Méthodologie pour la réalisation des essais** (5 points)

Description des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation des Tests d’étanchéité après travaux (cf. article 2.6.2 du CCTP) : organisme de contrôle identifié, respect des délais, méthodologie pour la réalisation des essais.

1. **Recyclage et valorisation des déchets – Trame SOGED à compléter** (5 points)

Le mémoire technique du candidat ne doit pas excéder 30 pages, annexes et SOGED inclus. Les pages en sus ne seront pas étudiées pour le jugement de l’offre.